

Règles de diffusion des indicateurs statistiques de l'Insee soumis à embargo et les limites des accès privilégiés

Conformément au principe d'impartialité et d'objectivité du code de bonnes pratiques de la statistique européenne¹, le service statistique public français (SSP) s'est engagé à annoncer à l'avance les dates et heures de parution des statistiques les plus importantes et à **donner accès aux publications des indicateurs statistiques déterminants à tous les utilisateurs au même moment et dans les mêmes conditions. Tout accès privilégié préalable à la diffusion accordé à un utilisateur extérieur est limité, contrôlé et rendu public. Il ne constitue pas une norme mais une tolérance.**

Le calendrier quadrimestriel de diffusion du service annonce, chaque fin de mois (le 25), les dates et heures de diffusion auxquels les publications des indicateurs économiques sont mises en ligne. Les dates pour le premier mois sont fermes, les dates des trois autres mois sont susceptibles d'être modifiées dans le programme envoyé le mois suivant.

Les règles de diffusion concernent les indicateurs statistiques déterminants pour l'analyse économique, sociale ou environnementale d'un secteur d'activité ainsi que pour la prise de décision et/ou intéressants pour les décideurs politiques et la presse ; ils doivent faire l'objet d'une première diffusion. Ces règles ne s'appliquent pas aux études ni aux rapports de synthèse.

Dans ce cadre, des accès privilégiés préalables à la diffusion des indicateurs statistiques peuvent être accordés de manière limitée pour autant qu'ils favorisent un bon fonctionnement démocratique. C'est pourquoi les utilisateurs qui peuvent avoir accès aux informations statistiques avant qu'elles ne soient rendues publiques sont uniquement :

- les décideurs politiques pour qu'ils puissent préparer leurs éléments de langage ; il s'agit plus précisément du cabinet du ministre chargé de l'économie et des finances ; les autres services des administrations ne peuvent faire l'objet d'une transmission anticipée des indicateurs statistiques ;
- les journalistes des agences de presse pour qu'ils puissent préparer leurs communiqués et restituer l'information de la manière la plus fiable possible.

Ces acteurs privilégiés sont tenus de respecter un strict embargo : ils ne doivent pas rediffuser l'information avant qu'elle ne soit rendue publique. En cas de rupture d'embargo, celui-ci est levé dans les meilleurs délais afin de rétablir l'égalité d'accès à l'information.

¹ Le code de bonnes pratiques de la statistique européenne est disponible à l'adresse suivante : <https://www.insee.fr/fr/information/4140105>

Les principaux indicateurs économiques (PIE) produits par l'Insee (cf. Annexe) sont publiés à 8h45. Ils peuvent être transmis par l'Insee :

- la veille de leur publication au plus tôt à 18h au cabinet du ministre chargé de l'économie et des finances ;
- le jour même, au plus tôt 30 min avant la mise en ligne sur Internet aux agences de presse ;
- le jour même à l'heure de la publication aux journalistes de la presse audiovisuelle, écrite, en ligne et à tous les autres utilisateurs.

Parmi ceux-ci, quatre indicateurs dits « sensibles » (cf. Annexe) sont publiés à 7h30 et transmis par l'Insee :

- la veille de leur publication au plus tôt à 21h au cabinet du ministre chargé de l'économie et des finances ;
- le jour même, au plus tôt 30 min avant la mise en ligne sur Internet aux agences de presse ;
- le jour même à l'heure de la publication aux journalistes de la presse audiovisuelle, écrite, en ligne et à tous les autres utilisateurs.

À l'exception des PIE produits par l'Insee, les indicateurs statistiques soumis à cette règle (ie. les indicateurs sociaux ou environnementaux principaux et les indicateurs économiques non principaux de l'Insee) sont publiés à 12h au plus tard et peuvent être transmis par l'Insee :

- la veille de leur publication au plus tôt à 18h au cabinet du ministre chargé de l'économie et des finances ;
- le jour même, au plus tôt 30 min avant la mise en ligne sur Internet aux agences de presse ;
- le jour même à l'heure de la publication aux journalistes de la presse audiovisuelle, écrite, en ligne et à tous les autres utilisateurs.

En cas de rupture d'embargo, celui-ci est levé dans les meilleurs délais afin de rétablir l'égalité d'accès à l'information.

Annexe – Liste des indicateurs statistiques de l’Insee soumis aux règles d’embargo du Service statistique public et accès privilégiés au 31 décembre 2022

Indicateurs statistiques de l’Insee soumis aux règles d’embargo du Service statistique public - Au 31 décembre 2022 -					
Service statistique	Intitulé de l’indicateur	Périodicité	Heure de levée d’embargo	Bénéficiaires d’accès privilégié	Accès privilégié
Catégorie 1 - Principaux indicateurs économiques (PIE) dits « sensibles »					
Insee	Comptes nationaux trimestriels – première estimation	Trimestrielle	7h30	Cabinet du ministre de l’économie et des finances	21h (la veille)
				Agences de presse	7h
	Comptes nationaux des administrations publiques – premiers résultats	Annuelle	7h30	Cabinet du ministre de l’économie et des finances	21h (la veille)
				Agences de presse	7h
	Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail (résultats de l’enquête emploi)	Trimestrielle	7h30	Cabinet du ministre de l’économie et des finances	21h (la veille)
				Agences de presse	7h
Insee/Dares (SSM Travail)	Emploi salarié	Trimestrielle	7h30	Cabinet du ministre de l’économie et des finances	21h (la veille)
				Agences de presse	7h
Catégorie 2 – Autres principaux indicateurs économiques (PIE)					
Insee	Comptes nationaux trimestriels – résultats détaillés	Trimestrielle	8h45	Cabinet du ministre de l’économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques	Trimestrielle	8h45*	Cabinet du ministre de l’économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Enquête trimestrielle de conjoncture dans l’industrie	Trimestrielle	8h45	Cabinet du ministre de l’économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Estimation flash de l’emploi salarié	Trimestrielle	8h45	Cabinet du ministre de l’économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Indice de référence des loyers	Trimestrielle	8h45	Cabinet du ministre de l’économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Indices Notaires-Insee des prix des logements anciens	Trimestrielle	8h45	Cabinet du ministre de l’économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros	Bimestrielle	8h45	Cabinet du ministre de l’économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
Indice de la production industrielle	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l’économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	8h15	

Insee	Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Enquête mensuelle de conjoncture dans les services	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Volume des ventes dans le commerce	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Indice de production dans les services	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Climat des affaires	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Créations d'entreprises	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Dépenses de consommation des ménages en biens	Mensuelle	8h45**	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
Indice des prix à la consommation – résultats provisoires	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	8h15	
Indice des prix à la consommation – résultats définitifs	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	8h15	
Indices de prix de production et d'importation de l'industrie	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	8h15	
Catégorie 3 – Autres indicateurs statistiques soumis à embargo					
Insee	Chiffre d'affaires dans l'industrie et la construction	Mensuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Enquête trimestrielle dans les travaux publics	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Chiffre d'affaires des grandes surfaces alimentaires	Mensuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Fréquentation touristique dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30

Insee	Enquête trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Enquête annuelle crédit-bail	Annuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indice du coût horaire du travail révisé – tous salariés	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indices du coût du travail dans l'industrie, la construction et le tertiaire	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	L'emploi dans la fonction publique****	Annuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Les salaires dans la fonction publique****	Annuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Prix à la consommation – moyennes annuelles	Annuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indice des prix dans la grande distribution	Mensuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indice des prix des logements neufs et anciens	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Prix du pétrole et des matières premières importées	Mensuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indices des prix agricoles*****	Mensuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indice du coût de la construction	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indice des loyers commerciaux	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indice des loyers d'habitation	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
Indice des loyers des activités tertiaires	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	11h30	
Indices des prix de production des services	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	11h30	
Indice des prix d'entretien-amélioration des bâtiments	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	11h30	
Index bâtiment, travaux publics et divers de la construction	Mensuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	11h30	
Indice des coûts de production dans la construction	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	11h30	
Emploi et taux de chômage localisé (par région et département)	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	11h30	

* 7h30 en mars (diffusion simultanée de la dette trimestrielle de Maastricht et des comptes nationaux des administrations publiques)

** 7h30 en janvier, avril, juillet et octobre (diffusion simultanée des dépenses de consommation des ménages en biens et des comptes nationaux trimestriels)

**** Publication concomitante avec le Dessi

***** Publication concomitante avec le SSP